



VR/IP/IA
n° 3211-xxxx
Affaire suivie par :
Myriam AUBRY-MALOUNGILA
IA-IPR de Physique-Chimie
Tél : (+687) 72 97 67
Mél : maubry-maloungila@ac-noumea.nc

1, avenue des Frères Carcopino
BP G4 - 98848 Nouméa Cedex

Lettre de rentrée 2023 Physique-Chimie

Chères et chers collègues,

Je vous souhaite une bonne année scolaire, porteuse de réussite professionnelle et d'innovations pédagogiques au service des élèves calédoniens.

Je souhaite également la bienvenue à nos collègues nouvellement nommés dans l'académie et adresse toutes mes félicitations aux lauréats des concours de recrutement de la session 2022.

J'adresse également mes remerciements à tous les collègues (tutrices/tuteurs, formatrices/formateurs, chargée de mission, conceptrices/concepteurs de ressources et sujets d'examens) engagés dans l'accompagnement des professeurs au service de l'acquisition et du développement de la professionnalité et du changement pédagogique rendu nécessaire par la mise en œuvre des réformes et rénovations.

Cette lettre de rentrée me donne l'occasion de vous apporter quelques informations et de faire le point sur l'actualité de notre discipline.

Je vous invite à utiliser exclusivement votre adresse mail académique pour la rédaction de tout courriel professionnel.

Vous pouvez me contacter à l'adresse mail suivante : maubry-maloungila@ac-noumea.nc

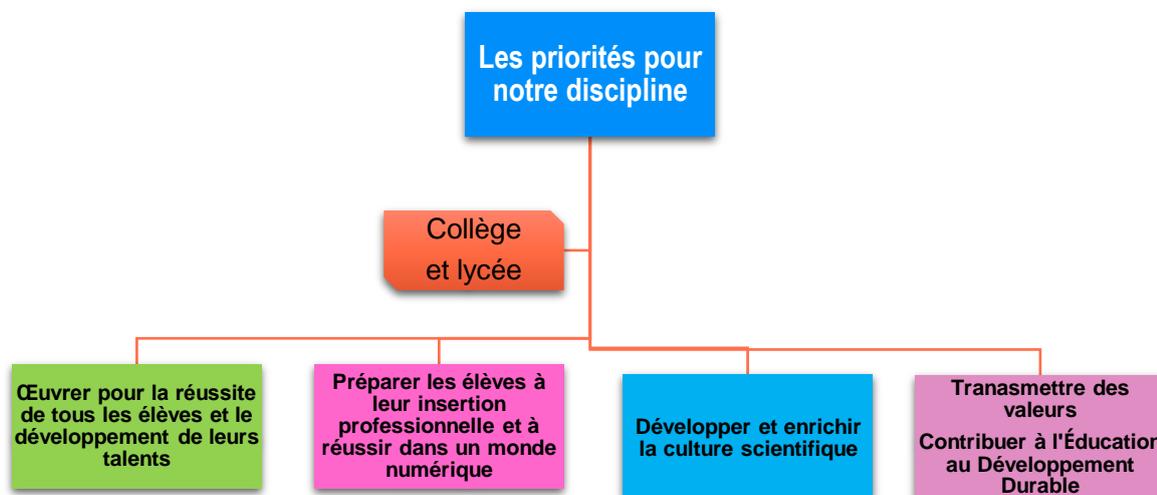
Nous pouvons compter sur l'aide d'une équipe, que je remercie vivement pour son investissement, engagée au service de la mise en œuvre et de la valorisation de l'enseignement de la physique-chimie :

- au lycée professionnel : Madame Joëlle CANNIC, chargée de mission, LP Commercial et Hôtelier (Joelle.Cannic@ac-noumea.nc) ;
- une interlocutrice académique (IAN) en charge du développement des usages pédagogiques du numérique : Madame Hilory BOUFENECHÉ, collègue Louis Léopold Djiet, (Hilory.Boufeneche@ac-noumea.nc) ;
- un webmestre en charge cette année de la création de notre site disciplinaire : Monsieur Sébastien BOUILLET, lycée Jules Garnier (Sebastien.Bouillet@ac-noumea.nc) ;
- une équipe de formateurs et de concepteurs de ressources mobilisés pour vous accompagner sur les volets pédagogique et didactique de la discipline.

Je tiens à souligner **le rôle central des coordonnateurs de notre discipline**, que ce soit au collège ou au lycée. Il est donc fondamental que chacun d'entre eux soit clairement identifié. Je vous demande de me communiquer très rapidement vos noms (si le coordonnateur a changé) par messagerie académique.

Cette rentrée scolaire est marquée par plusieurs priorités constitutives des axes stratégiques de la politique éducative de la Nouvelle-Calédonie. Je sais pouvoir compter sur vous pour mettre en œuvre les démarches pédagogiques susceptibles de consolider et d'enrichir les apprentissages tout en prenant en compte la diversité des publics.

Les priorités de notre discipline réaffirmée



Je vous recommande vivement de vous approprier l'intégralité des programmes du collège et du lycée. Ces derniers forment un tout cohérent qui ne peut pas être appréhendé de manière parcellaire. La logique spiralaire est le fondement de ces programmes : chaque notion, chaque concept, chaque loi est abordée à plusieurs reprises, avec une approche qui se complexifie progressivement.

Le portail de physique-chimie sur EDUSCOL : <https://eduscol.education.fr/2318/physique-chimie> propose des ressources pléthoriques qui visent à enrichir vos stratégies d'enseignement. Je vous invite à consulter également les documents nationaux produits par le groupe de Recherche et d'Innovation dans l'Enseignement de Sciences Physiques (GRIESP).

<https://eduscol.education.fr/225/recherche-et-innovation-en-physique-chimie>

Enseignement de la physique-chimie dans le contexte du laboratoire

La pratique expérimentale occupe une place centrale dans notre enseignement et contribue à l'acquisition de savoirs et de méthodes caractéristiques de la discipline. Si l'expérimentation est une part incontournable, le dialogue entre le monde réel et celui des modèles est nécessaire. Les élèves éprouvent le plus souvent des difficultés lorsqu'il s'agit de naviguer entre ces deux mondes. J'attire donc votre vigilance pour s'écarter du « faire pour faire » et former vos élèves à « faire pour apprendre ».

De plus, les capacités expérimentales sont évaluées en CCF dans certains BTS, dans le cadre du socle commun, lors des épreuves scientifiques terminales de la voie générale et de la voie technologique, et notamment de l'épreuve pratique (ECE). Elles sont explicitement mises en évidence dans les programmes d'enseignement. Les capacités et activités expérimentales support de la formation sont donc à mettre au cœur de vos progressions pédagogiques.

Je vous encourage à privilégier la mise en œuvre de démarches scientifiques fondées sur une expérimentation authentique menée par les élèves, dans le respect des règles de sécurité habituelles, en vue d'une appropriation de techniques, de méthodes, mais aussi de notions et de concepts. Je vous suggère de consulter régulièrement **les publications de l'Observatoire National de la Sécurité** et de l'accessibilité des établissements d'enseignement. Un site incontournable : <https://www.inrs.fr/>

L'équipe du laboratoire physique-chimie est constituée de personnels techniques et de professeurs. L'un d'entre vous peut être désigné « responsable de laboratoire » par la cheffe ou le chef d'établissement. Je vous rappelle que cette mission spécifique au laboratoire est à distinguer de la mission de coordination pédagogique de notre discipline. Ces deux missions complémentaires peuvent être confiées au même professeur, ou à deux professeurs différents.

Pour mémoire : « *dans les collèges où n'exercent pas de personnels techniques (personnels ITRF régis par le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985) chargés des tâches liées à l'entretien du matériel de sciences physiques ou de sciences de la vie et de la Terre, ce sont les enseignants des disciplines en cause qui prennent en charge cet entretien. Les maxima de service des enseignants en cause, qui assurent au moins huit heures d'enseignement en sciences de la vie et de la Terre ou en sciences physiques, sont réduits d'une heure.* » (Décrets n°2014-940 et n°2014-941 du 20-8-2014, et circulaire d'application n°2015-057 du 29-4-2015).

Enseignement et examens au collège

L'ensemble des pratiques pédagogiques liées à la **réforme du collège** est désormais connu pour la mise en œuvre des programmes : démarche d'investigation, tâches complexes, démarche de projet, la prise en compte des erreurs dans le cadre d'une démarche réflexive et formatrice... Ces approches sont un véritable levier pour une construction progressive du raisonnement scientifique et de l'esprit critique tout au long des cycles 3 et 4.

Je vous rappelle la nécessité d'élaborer et de formaliser par écrit une **progression sur chaque cycle** et de l'articuler avec celles des disciplines connexes telles que les mathématiques. Ces progressions sont des points d'appui pour nos échanges lors de mes visites.

Pour mémoire, la répartition des 4 heures de Sciences et Technologie doit se faire en veillant à ce que la physique-chimie soit présente en classe de sixième. Cette répartition peut se faire de façon équitable entre les trois disciplines ou dans un contexte d'Enseignement Intégré de Science et Technologie (EIST).

Je vous encourage à vous appuyer sur les outils d'aide à l'évaluation diagnostique et à l'évaluation formative, ainsi que sur l'analyse des résultats des évaluations de début de sixième en mathématiques et en français pour apporter des réponses adaptées aux difficultés identifiées de vos élèves.

La réforme du baccalauréat général et technologique a introduit une épreuve dite du « Grand oral », épreuve ponctuelle qui repose sur un exposé et un entretien argumentatif. Ainsi, dès le collège, il importe de donner une place centrale à l'expression orale dans vos pratiques d'usage et dans le cadre de restitutions de projets variés (EPI, projets EDD...).

Les programmes d'enseignement et de nombreuses ressources pédagogiques sont disponibles sur le **site national Éduscol** : <https://eduscol.education.fr/2318/physique-chimie>

Les épreuves du diplôme national du brevet à compter de la session 2018, sont définies dans la **note de service n° 2017-172 du 22-12-2017, publiée au BOEN n°1 du 4 janvier 2018** : https://www.education.gouv.fr/bo/17/Hebdo42/MENE1731896N.htm?cid_bo=122780

Enseignement et examens au lycée général et technologique

L'importance de la démarche scientifique et de ses composantes (démarche expérimentale et modélisation) est réaffirmée avec la réforme du lycée, en vue du développement des compétences scientifiques, numériques et transversales. La formation des lycéens se fait désormais en référence à de nombreuses situations de la vie quotidienne et à une pluralité de domaines d'activités. La formation dispensée permet de préparer au mieux les élèves à réussir leurs études supérieures. Le lien renforcé avec les mathématiques et l'invitation au décloisonnement des disciplines scientifiques contribuent à la mise en relation des concepts et l'appropriation de méthodes partagées.

Vous pourrez utilement vous appuyer sur l'analyse des tests de positionnement numériques en classe de Seconde afin de faire bénéficier à chaque élève, dans le cadre d'une réflexion partagée en équipes pédagogiques, de l'aide la plus personnalisée possible.

- **Le contrôle continu au baccalauréat** : depuis la rentrée scolaire 2022, chaque établissement rédige de manière collective un projet d'évaluation visant à préciser les modalités qui comptent pour 40% dans l'obtention du baccalauréat. <https://eduscol.education.fr/document/5470/download?attachment>

- La note de service relative aux modalités d'évaluation des candidats à compter de 2022 est publiée au **BOEN n°30 du 29 juillet 2021** : <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo30/MENE2121270N.htm>

- **Les définitions des épreuves terminales sont parues au BOEN spécial n°2 du 13 février 2020**

(plusieurs notes de service du 11 février 2020) :

https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?pid_bo=39449

La note de service du 29-9-2022 fixe les programmes limitatifs pour les enseignements de spécialité en voies générale et technologique : les parties des programmes sur lesquelles **les candidats peuvent être interrogés lors des épreuves terminales d'enseignements de spécialité.**

Cette note synthétise les dispositions publiées au Bulletin officiel spécial n° 2 du 13 février 2020, et aux bulletins officiels des 3 décembre 2020 et 29 juillet 2021, qu'elle complète par de nouvelles dispositions. **Elle est applicable à compter de la session 2023 du baccalauréat.**

❖ **Baccalauréat technologique**

Programme d'examen des épreuves terminales des enseignements de spécialité de la voie technologique - session 2023

Note de service du 29-9-2022 ([NOR : MENE2227886N](#))

❖ **Baccalauréat général**

Programme d'examen des épreuves terminales des enseignements de spécialité de la voie générale - session 2023

Note de service du 29-9-2022 ([NOR : MENE2227884N](#))

- Les enseignements de spécialité et le projet technologique participent à l'épreuve dite **Grand oral**, épreuve ponctuelle qui repose sur un exposé et un entretien argumentatif. Il convient alors de donner une **place centrale à l'expression orale** dans vos pratiques d'usage, en complément de la préparation des élèves aux autres soutenances orales : mini-projet d'application sur une thématique industrielle ou sociétale du développement durable en série STI2D, projet expérimental et numérique dans le cadre de l'enseignement scientifique, projet technologique en série STL...

<https://eduscol.education.fr/729/presentation-du-grand-oral>

- Note de service du 27-7-2021 relative à l'épreuve orale dite **Grand oral** de la classe de terminale de la **voie générale** à compter de la session 2022 : <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo31/MENE2121378N.htm>

- Note de service du 27-7-2021 relative à l'épreuve orale dite **Grand oral** de la classe de terminale de la **voie technologique** à compter de la session 2022.

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo31/MENE2121379N.htm>

Pour la préparation à l'épreuve dite **Grand Oral**, des ressources sur la thématique de l'oral "Des activités orales ... à l'épreuve orale terminale, en physique-chimie" sont proposées par le GRIESP :

<https://eduscol.education.fr/cid129214/recherche-et-innovation-en-physique-chimie.html>

Le dernier trimestre de la classe de terminale est un moment de capitalisation et consolidation des acquis.

Il s'agit de privilégier des modalités d'apprentissage et une démarche pédagogique offrant, notamment, une plus large place à l'autonomie et aux coopérations :

- Un trimestre pour terminer les programmes de physique-chimie et asseoir plusieurs compétences (capacités numériques, incertitudes de mesure, histoire des sciences...);

- Un trimestre pour finaliser la préparation des épreuves terminales de l'épreuve du Grand oral concernant l'enseignement de spécialité physique-chimie de la voie générale et la spécialité SPCL de la filière STL de la voie technologique ;

- Un trimestre pour accompagner les élèves dans leurs projets de poursuites d'études, en renforçant les compétences attendues dans l'enseignement supérieur.

Certaines ressources de physique-chimie concernant ce troisième trimestre sont désormais en ligne sur Eduscol :

<https://eduscol.education.fr/3733/le-3e-trimestre-de-terminale-generale-et-technologique#summary-item-3>

Enseignement et examens au lycée professionnel, ALP et centres d'apprentis

Le plan de valorisation de la voie professionnelle engagé en Nouvelle-Calédonie est désormais parachevé.

Nous poursuivrons nos travaux sur **l'enseignement et l'évaluation par compétences**, qui sont au cœur du contrôle en cours de formation. Les objectifs et les modalités du CCF sont précisés :

<https://eduscol.education.fr/785/controle-en-cours-de-formation>

Nous vous encourageons à nous soumettre vos propositions de projets innovants. Vous pouvez compter sur notre accompagnement et celui des formateurs.

- **Parcours M@gistère** pour la mise en œuvre des programmes de physique-chimie « **Mesures et incertitudes commun à tous les groupements de spécialité** » :

<https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=2240>

- **Parcours M@gistère « transformer la voie professionnelle »** :

<https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=1519>

- **Programmes en vigueur et ressources en physique-chimie** :

<https://eduscol.education.fr/1795/programmes-et-ressources-en-physique-chimie-voie-professionnelle>

- **Arrêté pour les épreuves du CAP** (JO N°206 du 5 septembre 2019)

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000039034347/>

- **Arrêté pour les épreuves du bac pro** (BOEN N°47 du 16 décembre 2021)

<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo47/MENE2135369N.htm>

- **Grille d'évaluation au baccalauréat professionnel** :

https://cache.media.education.gouv.fr/file/47/06/6/ensel369_annexe3_1423066.pdf

- **Oral de contrôle au baccalauréat professionnel** (BOEN N°4 du 27 janvier 2022)

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo4/MENE2139306N.htm>

Grille d'évaluation de la sous- épreuve orale de contrôle de physique-chimie :

https://cache.media.education.gouv.fr/file/4/85/6/ensel306_annexe2_1423856.pdf

Enseignement de la physique-chimie et compétences numériques

La mise en œuvre des programmes donne l'occasion de faire aux élèves acquérir des compétences clés de la société et du monde professionnel, dont font partie les compétences numériques.

Je vous encourage à continuer le déploiement de scénarios pédagogiques qui favorisent l'acquisition progressive de capacités numériques sur la programmation et l'usage du microcontrôleur, dans le contexte de la physique-chimie.

Les usages du numérique peuvent également être orientés en faveur de la différenciation pédagogique, de stratégies permettant à chaque élève de travailler et progresser de manière personnalisée et exigeante à la fois, d'échanges de pratiques inspirantes et de travaux collaboratifs au sein du collectif académique disciplinaire.

Il s'agira aussi de **développer l'esprit critique des élèves**, leurs capacités d'analyse et de discernement, de leur donner les codes nécessaires à la maîtrise des nouveaux modes de communication et à l'usage responsable des nouveaux médias, dont Internet.

<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo4/MENE2202370C.htm>

La certification des compétences numériques concerne les élèves des classes de Troisième et de Terminale (LGT, LP), de CAP et des étudiants en 2^e année de BTS et CPGE, par le biais de la **plateforme en ligne d'évaluation Pix** basée sur un référentiel de 16 compétences.

Cette certification s'appuie sur le Cadre de Référence des Compétences Numériques (CRNC) et garantit ainsi sa reconnaissance d'un établissement scolaire à un autre et dans le monde professionnel. **Il s'agit alors d'identifier, en équipe disciplinaire, les points des programmes de physique-chimie qui peuvent être en lien avec les compétences du Pix.**

L'idée est d'aider vos élèves à donner du sens à leurs apprentissages et de vous permettre simultanément d'identifier les compétences numériques à approfondir. Il est possible de générer des parcours de tests sur différentes compétences numériques, suivre les résultats des élèves et ainsi les accompagner dans l'acquisition de leurs compétences jusqu'à la certification, sur la plateforme dédiée **Pix Orga**.

Enseignement de la physique-chimie et culture scientifique

Qu'il s'agisse de l'enseignement scientifique ou de tout autre enseignement de la physique-chimie, il est possible d'enrichir la culture scientifique de vos élèves tout au long de la formation dispensée en leur montrant en quoi cette culture est indispensable pour se saisir des défis contemporains, en particulier ceux liés au développement durable.

Je vous suggère de consolider des savoirs scientifiques en encourageant la participation de vos élèves à des événements (liés par exemple à ceux proposés par la DACST), concours scientifiques et à la **Fête de la science (novembre 2023)**. Il s'agit là de leviers pour donner aux élèves une image plus positive de la science, inciter les filles à s'engager dans des carrières scientifiques, et motiver ou stabiliser les projets d'orientation dans un secteur scientifique.

Quelques ressources

- Lettres d'informations des sites CultureSciencesPhysique et CultureSciencesChimie

Pour informer des nouveautés des sites, une lettre d'information 4 à 5 fois par an est publiée. Vous pouvez aussi vous y abonner pour la recevoir directement dans votre boîte mail.

<http://culturesciencesphysique.ens-lyon.fr/lettre-dinformation/collections/lettre-dinformation-5>

<https://culturesciencesphysique.ens-lyon.fr/>

<https://culturesciences.chimie.ens.fr/>

- **Savoirs ENS : un site** web qui contient des enregistrements vidéo et audio de cours, séminaires, conférences, journées d'études, colloques des départements et laboratoires (sciences et lettres) et des événements de prestige organisés à l'ENS.

savoirs.ens.fr

- **Le blob, l'extra-média** : plateforme gratuite d'information scientifique lancée par Universcience, s'adressant à tous, le blob, l'extra-média couvre l'actualité du monde de la recherche. Les découvertes, innovations, enjeux et controverses se retrouvent dans une grille de programmation renouvelée quotidiennement : séries, interviews, reportages, documentaires, émissions de débats...

leblob.fr

- Faire avancer la connaissance, de l'étude de la matière et du vivant à celle des sociétés humaines, **le CNRS** explore l'ensemble des champs de la science. <https://www.cnrs.fr/fr/news-list>

- **La Fondation « La main à la pâte »** continue à travailler en direction du collège, en proposant des contenus pédagogiques et des actions de développement professionnel cultivant une vision interdisciplinaire de la science. (<http://www.fondation-lamap.org/fr/college>), qui s'adresse à tous les enseignants intéressés par le travail en interdisciplinarité autour des sciences.

- « **Sciences à l'École** » est un dispositif d'initiative ministérielle qui a pour but de soutenir et inciter des projets de culture scientifiques dans l'enseignement du second degré (collèges, lycées, lycées professionnels, classes préparatoires) et de contribuer ainsi au développement des vocations scientifiques chez les élèves. Ces actions sont fondées sur la pluridisciplinarité et le partenariat et favorisent l'innovation pédagogique. <http://www.sciencesalecole.org/>. Le dispositif « Sciences à l'École » propose de nombreuses actions comme « Astro à l'École », « Cosmos à l'École », « Experts à l'École », « Météo à l'École » et « Sismos à l'École ».

- **La Fondation CGénial** a pour mission de promouvoir les sciences, les technologies et les métiers qui y sont associés. Elle œuvre également au rapprochement entre le monde de l'entreprise et celui de l'éducation pour faire face aux enjeux d'aujourd'hui et de demain. <https://www.cgenial.org/>

- **Les Olympiades scientifiques** (concours scientifiques de haut niveau)

<http://eduscol.education.fr/cid45596/olympiades-nationales-de-la-chimie.html>

<http://eduscol.education.fr/cid45598/olympiades-physiques.html>

- **Les filles faites des sciences** : les femmes sont encore trop peu nombreuses à s'engager dans une carrière scientifique. Pourtant, celles qui osent et tentent leur chance sont courtisées par les écoles d'ingénieurs, les facultés de sciences et les recruteurs. Un travail sur l'orientation permet d'inciter les filles à s'engager dans des carrières scientifiques.

<https://eduscol.education.fr/2565/les-filles-faites-des-sciences>

Cette année, la délégation académique à la culture scientifique et technique (DACST) poursuit son **projet éducatif** de développer les interactions et les coopérations entre les élèves et les acteurs du monde de la recherche, l'enseignement supérieur et l'innovation en Nouvelle-Calédonie. La DACST ambitionne de motiver l'engagement des élèves dans des parcours de formation adaptés en particulier aux spécificités de notre territoire. La thématique retenue « **Science et vie contemporaine** » permettra d'impliquer les élèves dans de nombreux projets pédagogiques, concours et événements.

Enseignement de la physique-chimie, transmission des valeurs et Éducation au Développement Durable

Notre discipline, science expérimentale, constitue un domaine privilégié au sein duquel vos élèves ont la possibilité de mobiliser une réflexion sur les valeurs citoyennes et appréhender les piliers du développement durable dont la question de la transition écologique (par exemple, la sobriété énergétique dans les établissements scolaires).

Les activités expérimentales participent pleinement de la formation du citoyen : l'élève, futur citoyen, apprend à formuler des hypothèses, à construire un raisonnement, à savoir argumenter ; à valider ou réfuter une hypothèse, à développer son esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à travailler en équipe, à respecter des règles de sécurité, à protéger l'environnement...

L'Éducation au Développement Durable constitue l'un des axes stratégiques de la politique éducative de la Nouvelle-Calédonie. La dimension « développement durable » a désormais une bonne visibilité dans l'ensemble des programmes scolaires. Je vous recommande d'amener vos élèves à construire leur propre réflexion autour des enjeux du développement durable, dès le collège, et ceci dans un esprit d'interdisciplinarité.

Au lycée, pour installer certains concepts et notions, je vous suggère d'aborder des sujets qui se trouvent à la croisée des préoccupations économiques, sociales, écologiques et environnementales. Vous pourrez éventuellement vous appuyer sur les éco-délégués de vos classes pour mettre en place des projets concrets.

Je vous invite à consulter les ressources suivantes :

- 27 questions-réponses pour s'acculturer aux Objectifs de développement durable (ODD) et les mobiliser dans les pratiques pédagogiques :

<https://eduscol.education.fr/1117/education-au-developpement-durable#guide-odd-levier-pour-l-education>

- Zoom sur : intégrer les enjeux de développement durable en lycée professionnel

<https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee/la-voie-professionnelle-au-lycee-12101>

- « La république à l'école » : ce guide républicain contient, entre autres, des repères pédagogiques pour prendre en compte cette dimension dans l'enseignement de la physique-chimie :

<https://eduscol.education.fr/document/11195/download?attachment>

- Valeurs de la république et enseignement de la physique-chimie au cycle 4 :

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Physique_Chimie/72/3/RA16_C4_Valeurs_republique_physique_chimie_617723.pdf

Développement professionnel - Formation continue

❖ **Protocole PPCR : rendez-vous de carrière (RDVC)**

Les enseignantes et enseignants éligibles au rendez-vous de carrière (RDVC) pour l'année 2023 seront informés de la date du rendez-vous au moins quinze jours calendaires à l'avance (hors vacances scolaires).

Je vous rappelle que le RDVC constitue un temps dédié à une analyse réflexive de vos pratiques d'enseignement et à celle de votre action éducative au sein d'un collectif en faveur de la réussite et du bien-être des élèves. Ce rendez-vous est aussi un moment privilégié d'échanges sur les compétences acquises et les perspectives d'évolution professionnelle.

- Informations sur le rendez-vous de carrière : <https://www.education.gouv.fr/rendez-vous-de-carriere-mode-d-emploi-41627>

- Le référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'éducation : https://www.education.gouv.fr/bo/13/Hebdo30/MENE1315928A.htm?cid_bo=73066

❖ Visite d'accompagnement

Afin de préparer votre RDVC, d'accompagner le développement et la consolidation de vos compétences professionnelles, ou encore de vous aider à remédier aux difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de votre enseignement, des visites d'accompagnement seront régulièrement programmées.

L'entretien individuel portera notamment sur :

- l'analyse de la séance observée ;
- la diversité des pratiques pédagogiques mises en œuvre pour la réussite des apprentissages des élèves ;
- la prise en compte des outils numériques dans l'enseignement ;
- l'évaluation des élèves ;
- l'implication dans la construction du parcours d'orientation des élèves ;
- les compétences professionnelles attendues (définies dans le [BOEN n° 30 du 25 juillet 2013](#)) ;
- les besoins en matière de développement professionnel.

❖ Le plan de formation continue des personnels 2022

La formation continue est indispensable au maintien d'une dynamique d'évolution professionnelle. Je vous encourage vivement à vous inscrire au **plan de formation continue des personnels 2023 publié à l'adresse suivante** : <https://id.ac-noumea.nc/arena>

La campagne d'inscription aux actions à candidature individuelle est ouverte **du 13 février au 8 mars 2023**.

Au même titre que les formations suivies dans le cadre de notre plan de formation continue, de nombreuses voies d'autoformation sont aussi envisageables pour poursuivre l'acquisition de compétences opérationnelles : séminaires, colloques, parcours M@gistère, MOOC... Celles qui seront validées par une attestation de suivi pourront être référencées dans votre dossier I-prof.

Je vous rappelle que le vice-rectorat propose également un ensemble de formations pour préparer les certifications (DNL, CAFFA, CAPPEI, ...) et le concours de recrutement des personnels de direction.

Liste des actions de formation 2023 au collège et au lycée GT

Titre du dispositif	Dispositif / Module	Public désigné	Candidature individuelle
Programmation au lycée (niveau 1)	51 / 16580		x
Programmation au lycée (niveau 2)	52 / 16581		x
Microcontrôleur au lycée	53 / 16582		x
Les exponentielles	54 / 16583	x	
Conférence modélisation mathématique des phénomènes physiques	55 / 16584	x	
Hydrométallurgie (visite de site et atelier pédagogique)	56 / 16585		x
Innovation pédagogique	57 / 16586	x	
Accompagnement contractuels	147 / 16695	x	
Communication dans le contexte expérimental	58 / 16587		x
Prépa CAPES (admissibilité et admission)	227 / 16803		x
Groupe ressource et de recherche enseignement physique-chimie collège	332 / 16692	x	x

Liste des actions de formation 2023 au lycée professionnel/ALP

Titre du dispositif	Dispositif / Module	Public désigné	Candidature individuelle
Microcontrôleur (niveau 2)	59 / 16588	x	
Évaluation en CCF	60 / 16589	x	
PIL : Microcontrôleur et évaluation en CCF	61 / 16590	x	
Conférence modélisation mathématique des phénomènes physiques	62 / 16591	x	
Innovation pédagogique	63 / 16593		x
Accompagnement contractuels	148 / 16696	x	
Prépa CAPLP	228 / 16804		x
Groupe ressource et de recherche enseignement physique-chimie LP	333 / 16963	x	x

Liste des actions de formation 2023 de la DACST-EDD

Titre du dispositif	Dispositif / Module	Public désigné	Candidature individuelle
Esprit critique et valeurs de la République	64 / 16594		x
Communication scientifique	65 / 15595		x
Volet pédagogique « Fresque Climatique »	66 / 16596	x	
« Fresque Climatique » - Bilan	67 / 16597		
Visite de la société « Le Nickel »	68 / 16598		x
EDD : Océans & numérique	353 / 16983	x	
Groupe ressource et de recherche enseignement EDD	352 / 16982	x	

Dans l'attente de vous rencontrer cette année, je vous souhaite chères et chers collègues, une excellente année scolaire et beaucoup d'épanouissement dans votre travail.

L'inspectrice d'académie, inspectrice pédagogique régionale de Physique-Chimie

Myriam AUBRY-MALOUNGILA